

Service de presse et d'information

Postgasse 19 – Case postale – 3000 Berne 8
Téléphone : 031 310 20 80
Télécopie : 031 310 20 82
Courriel : info@sso.ch
Internet : www.sso.ch

*Schweizerische Zahnärzte-Gesellschaft
Société suisse des médecins-dentistes
Società svizzera odontoiatri
Swiss Dental Association*

SSO



Communiqué de presse

La SSO recommande de voter oui pour la loi sur les épidémies

Berne, le 29 août 2013 – La Société suisse des médecins-dentistes recommande de voter résolument « oui » en faveur de la révision de la loi sur les épidémies (LEp) lors de la votation référendaire du 22 septembre 2013.

La loi révisée sur les épidémies harmonise les compétences de la Confédération et des cantons et protège les personnes vulnérables contre de graves maladies transmissibles telles que le syndrome respiratoire atypique sévère (SRAS) qui a provoqué neuf-cents décès dans le monde il y a une dizaine d'années. Elle donne à la Confédération et aux cantons la possibilité de contenir rapidement et efficacement les maladies dangereuses en situations de crise : un objectif auquel les médecins-dentistes, femmes et hommes, apportent leur soutien sans réserve : la nouvelle loi sur les épidémies protège au mieux contre les maladies transmissibles non seulement les patientes et les patients, mais également les membres de l'équipe du cabinet dentaire.

Pour de plus amples informations :

Felix Adank, Service de presse et d'information de la SSO – Tél. : 031 310 20 80